Le 25 février 2008

REACTION AUX PROPOS DE JOELLE MILQUET

Le MOC s'oppose à l'extension des titres services à la garde d'enfants

Communiqué de Presse

La présidente du cdH, Joëlle Milquet, a réaffirmé samedi passé dans la presse, sa volonté de voir étendre les titres-services à la garde d'enfants. Le Mouvement Ouvrier Chrétien et ses organisations constitutives rappellent leur ferme opposition à toute évolution de ce type, à la fois dangereuse et inégalitaire.

L'accueil des enfants est un enjeu majeur de qualité de vie, de droit des enfants, d'égalité entre les hommes et les femmes et de développement économique. Ce secteur exige l'intervention de professionnels dotés d'une bonne formation. C'est aussi un domaine de solidarité : les politiques d'accueil de l'enfance doivent permettre à celles et ceux qui en ont besoin d'avoir accès à ces services en y contribuant selon leurs ressources.

Pour ces raisons, le MOC et ses organisations constitutives (CSC, Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, Equipes populaires, JOC, Groupe ARCO) rejettent toute idée d'étendre les titres-services à la garde des enfants. En effet :
- la garde d'enfants nécessite des professionnel(le)s qualifié(e)s. Or les titres-services n'offrent pas de garanties suffisantes en matière de formation des travailleurs ;
- le projet ne vise pas un accès démocratique aux services car nombre de familles ne pourront s'offrir les prestations dans ce cadre qui, contrairement aux autres formes d'accueil, ne prend pas en compte le revenu des parents dans la fixation du prix de la garde ;
- le système des titres service s'accompagne d'une déductibilité fiscale qui renforce les inégalités. Les déductions fiscales sont d'autant plus importantes que les revenus sont élevés. Elles ne profitent pas aux plus bas revenus puisqu'ils ne paient pas d'impôts. Le MOC réclame depuis des mois la suppression de cette déductibilité fiscale ;
- l'extension des titres services reviendrait à une privatisation de l'accueil, ce qui risque d'engendrer le démantèlement des structures publiques et associatives qui offrent des services non marchands de qualité et accessibles à toutes les familles en fonction de leurs revenus.

Depuis longtemps, le MOC s'inquiète de la pénurie de place d'accueil de l'enfance, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Il est aussi attentif à la situation, souvent précaire, des travailleuses et des travailleurs du secteur. Le MOC estime qu'il revient au Fédéral de soutenir les Communautés qui ont en charge ces politiques, en synergie avec les Régions, plutôt que d'inventer des gadgets concurrents et dérégulateurs. Il rappelle l'urgence de développer les politiques d'accueil fondées sur la solidarité entre les personnes et la qualité des prestations.

Thierry Jacques
Président

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
02/246.38.01
www.moc.be

Olivier Lambert
attaché de presse
0476/92.72.34
olivier.lambert@moc.be